

ASSISTANCE 24H/24

Tous les jours 24h/24, le personnel de garde répond à vos questions.

Grâce à notre système de surveillance, vous pourrez nous joindre avec le téléphone ou avec un bip médaillon à toute heure du jour et de la nuit.

Cependant, nous précisons que la Résidence Bocage Saint-Jean n'est pas une résidence médicalisée. En cas de soins, il conviendra de faire appel à du personnel médical extérieur à notre établissement.